

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 27 juin 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BERARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Cécile DROUET, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MENARD, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON et Agnès RONDEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD), Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Stéphanie SIMONNEAU (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER).

Absents : Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Garance PATARIN-CHAPENOIRE

OBJET : Convention de mise à disposition de locaux au Centre Socio Culturel de Souché pour la collecte et le tri de bouchons recyclables.

Le Maire expose.

En 2021 le Centre socio-culturel de Souché a sollicité la commune d'Echiré pour la mise à disposition de salles communales à la Maison de la Solidarité rue de la Poste à Echiré, pour y installer une collecte et tri de bouchons recyclables.

La Maison de la Solidarité accueille aujourd'hui une antenne de distribution alimentaire hebdomadaire du Secours populaire ainsi que les activités proposées par le Secours Catholique.

Outre l'intérêt écologique, l'objectif de la collecte existante est de reverser les produits financiers à l'association les Bouchons d'Amour en faveur des personnes handicapées. Cette activité répond pleinement à la notion de solidarité du bâtiment communal.

Ladite association, par la signature d'une convention le 17 décembre 2021, occupe également la Maison de la Solidarité sis 94 rue de la Poste à Échiré.

La Commune d'Échiré va accueillir prochainement une brigade de gendarmerie.

En attendant la construction de la nouvelle caserne rue du Patrouillet, la brigade de gendarmerie sera temporairement accueillie dans les locaux communaux sis 94 rue de la Poste.

Les activités de la Maison de la Solidarité s'installent progressivement au sein de l'espace socio culturel Lionel Bénier sis 265 Grand'rue à Échiré.

Des échanges avec la représentante du Centre socio-culturel de Souché ont permis de définir les besoins, les espaces et les temps d'occupation nécessaires à leur activité.

CM20240705-002

Vu l'accord entre les parties sur les conditions et modalités de la mise à disposition de salles communales à usage partagé au sein de l'espace socio culturel Lionel Bénier,

Le Maire présente à l'assemblée le projet de convention correspondant.

Il est demandé au conseil municipal :

- **d'approuver les termes de la convention présentée, à passer avec le Centre socio-culturel de Souché (79000 Niort) ;**
- **d'autoriser le Maire ou la deuxième adjointe déléguée à la Vie Sociale, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 5 juillet 2024

Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,
Garance PATARIN-CHAPENOIRE

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 09 JUL. 2024

Notifié ou publié le : 09 JUL. 2024